

Les PME fustigent la position de l'UDC

Bisbille Le parti rechigne à prolonger le chômage partiel pour faire face aux taxes américaines. Le patron de l'USAM s'énerve.

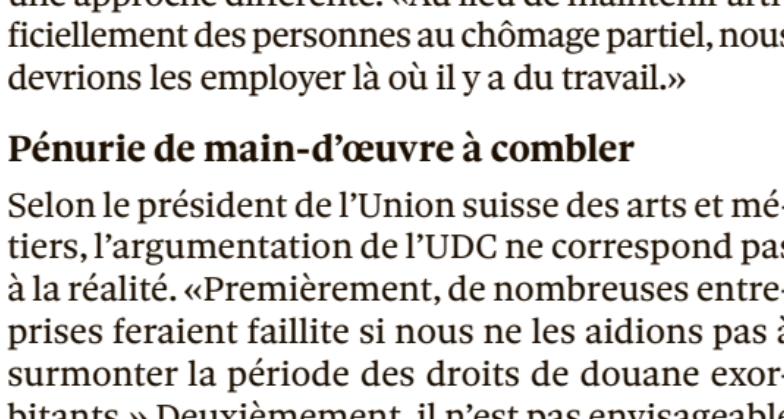
Les milieux économiques s'agitent depuis quelques jours, réclamant massivement une prolongation du chômage partiel, qui passerait de dix-huit à vingt-quatre mois. Les entreprises pourraient ainsi mieux faire face aux droits de douane américains élevés sans licencier leurs employés. Le principe est simple. Le chômage partiel permet de préserver la main-d'œuvre qualifiée et de redémarrer plus rapidement après une crise. L'idée bénéficie du soutien de presque tous les partis politiques, de la gauche à la droite.

Paradoxalement, l'UDC s'y oppose, alors qu'elle se présente volontiers comme le parti de l'artisanat et de l'économie. Le parti a fait savoir cette semaine que prolonger le chômage partiel à deux ans ne serait pas opportun en période de pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

Cette position irrite l'Union suisse des arts et métiers (USAM), où l'UDC jouit traditionnellement d'un fort ancrage. Le conseiller aux États (Le Centre/TI) et président de l'USAM Fabio Regazzi ne mâche pas ses mots. «Je ne comprends pas que l'UDC s'oppose à une prolongation du chômage partiel à vingt-quatre mois. De nombreux commerces en ont besoin.» Selon lui, la mesure constitue un outil essentiel pour aider les PME exportatrices à surmonter les mois difficiles qui suivront le choc douanier. Les têtes pensantes du parti sont dans le viseur du président de l'Union suisse des arts et métiers. «La direction de l'UDC est assez idéologique et oublie parfois la réalité des petites entreprises.»

Le président de l'UDC, Marcel Dettling, se défend face aux reproches qui lui sont adressés. «L'UDC soutient totalement les entreprises.» Le désengagement du parti «à la prolongation du chômage partiel n'est pas un non idéologique», souligne-t-il. «Il n'est pas logique de maintenir artificiellement des emplois dans certains secteurs grâce aux indemnités de chômage partiel tandis que d'autres peinent à recruter.»

Christian Beutler/Keystone



Fabio Regazzi, président de l'USAM.

Le Schwytzois évoque les nombreux postes vacants. Selon lui, il existe des «pages et des pages d'offres d'emploi» qui restent sans réponse. «Il est absurde de maintenir des personnes au chômage partiel tout en faisant venir des spécialistes de l'étranger.» Cela ne fait qu'accélérer la croissance démographique vers une Suisse à 10 millions d'habitants, ce qui ne peut pas servir «notre intérêt». Il plaide pour une approche différente. «Au lieu de maintenir artificiellement des personnes au chômage partiel, nous devrions les employer là où il y a du travail.»

Pénurie de main-d'œuvre à combler

Selon le président de l'Union suisse des arts et métiers, l'argumentation de l'UDC ne correspond pas à la réalité. «Premièrement, de nombreuses entreprises feraient faillite si nous ne les aidions pas à surmonter la période des droits de douane exorbitants.» Deuxièmement, il n'est pas envisageable d'employer des spécialistes dans une branche qui n'est pas la leur.

Le président de l'UDC n'est pas de cet avis. Il reconnaît qu'«on ne peut pas embaucher du jour au lendemain un spécialiste dans n'importe quel autre métier». «Mais la pénurie ne touche pas seulement les enseignants, elle concerne de très nombreuses branches.»

Le chômage partiel avait joué un rôle important pendant la pandémie. À l'époque, l'UDC était favorable à son extension. Contrairement à la situation qui se dégrade aujourd'hui pour de nombreuses entreprises exportatrices, la plupart des secteurs étaient touchés à des degrés divers. L'UDC avait alors fait valoir que le chômage partiel était nécessaire pour éviter des licenciements massifs et permettre une reprise économique rapide après le confinement.

Mischa Aebi

Traduction: Emmanuelle Stevan